



PRÉFET DE L'ESSONNE

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° 091 spécial publié le 22 août 2019**

*Sommaire affiché du 22 août 2019 au 21 octobre 2019*

**SOMMAIRE**

**DCSIPC**

- Arrêté de voie publique n°2019-PREF-DCSIPC/BSIOP n° 1054 du 22 août 2019, autorisant à la société VIGIE PROTECTION à exercer des missions itinérantes de surveillance et de gardiennage sur la voie publique à l'occasion du festival Outside du 23 au 24 août 2019 de 14h00 à 02h00 au 1 boulevard de la terrasse à Orsay (91400), accompagné de la liste des agents habilités



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction du Cabinet, de la Sécurité Intérieure  
et de la Protection Civile  
Bureau de la Sécurité Intérieure et  
de l'Ordre Public  
Section Polices Générale et Spéciales

### ARRETE

**N° 2019- PREF- DCSIPC/BSIOP n° 1054 du 22 août 2019**  
**Autorisant la société privée de surveillance et de gardiennage**  
**VIGIE PROTECTION**  
**13 bis avenue de la Motte Picquet**  
**75007 PARIS**

**à exercer des missions itinérantes de surveillance sur la voie publique**

**LE PRÉFET DE L'ESSONNE**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.613-1 et R.613-5 ;

VU le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article L.122.1;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 27 avril 2018, portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

VU le décret du 31 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Sébastien CAUWEL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne;

VU l'arrêté n° 2019-PREF-DCPPAT-BCA-143 du 15 juillet 2019 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien CAUWEL, Directeur de Cabinet du préfet de l'Essonne ;

VU l'autorisation d'exercer n° AUT-075-2117-10-29-20180673765 délivrée par le CNAPS le 29 octobre 2018 autorisant la société VIGIE PROTECTION (SIREN 838 262 657 RC PARIS) située 13 bis avenue de la Motte Picquet 75007 PARIS à exercer des activités de surveillance et de gardiennage ;

.../...

VU la demande d'autorisation présentée le 21 août 2019 par la Société VIGIE PROTECTION pour exercer des missions itinérantes de surveillance sur la voie publique au profit de son client l'association Opération Maxi Puissance, en vue d'exercer des activités de surveillance et de gardiennage sur la voie publique, pour l'événement FESTIVAL OUTSIDE qui aura lieu au 1 boulevard de la terrasse à Orsay (91400) ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu, à titre exceptionnel, pour des motifs de sécurité et d'ordre public d'accorder l'autorisation sollicitée.

**SUR** proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne.

### **ARRETE**

**ARTICLE 1er** : La société VIGIE PROTECTION située 13 bis avenue de la Motte Picquet 75007 PARIS est autorisée à assurer la surveillance et la sécurité sur la voie publique du 23 au 24 août 2019 de 14h00 à 02h00 à l'occasion de l'évènement FESTIVAL OUTSIDE, au 1 boulevard de la terrasse à Orsay (91400).

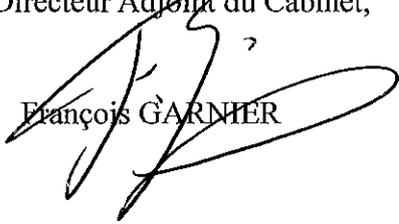
**ARTICLE 2** : La surveillance ne pourra être assurée que par les 12 agents de surveillance figurant sur la liste annexée au présent arrêté.

**ARTICLE 3** : A l'issue des vérifications effectuées conformément au Code de la Sécurité Intérieure, mesdames Dhaouia TOUAHRI, Kadidia COULIBALY, Fatiha YOUNES et messieurs Abdourahamane DIALLO, Yazid DIDI ne sont pas autorisés à assurer la surveillance, lors de cette mission.

**ARTICLE 4** : Les agents de surveillance mentionnés à l'article 2 pour assurer les missions de sécurité et de surveillance ne pourront être armés.

**ARTICLE 5**: Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Essonne, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Essonne, Monsieur le Maire de Palaiseau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'entreprise intéressée et publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet,  
Le Directeur Adjoint du Cabinet,

  
François GARNIER

## *Liste des agents de sécurité pour le Festival Outside*

Lieu : 1 boulevard de la terrasse 91400 Orsay

Date : du 23/08/2019 au 24/08/2019

Horaires : 14h00/02h00

Nom	Prénom	Date de Naissance	Lieu Naissance	Pays	N° Carte Professionnelle	Date de Validité
ADOPLHE	Didier	30/06/1978	Saint Paul	France (974 Réunion)	CAR-092-2020-05-20-20150053612	20/05/2020
ADOLPHE	Valentin	13/04/1975	Le Port	France (974 Réunion)	CAR-028-2024-08-12-20190308458	12/08/2024
ABBAS	Yassine	15/04/1987	Bechloul	Algerie	CAR-076-2023-05-15-20180637550	15/05/2013
ALILI	Rabah	03/07/1999	Azazga	Algerie	CAR-092-2024-02-21-20190658011	21/02/2024
ALLAL	Farid	24/04/1963	Moissac	France	CAR-059-2022-02-09-20170001028	09/02/2022
BLADVIEL	Patrick	03/09/1969	Paris 14 <sup>e</sup>	France	CAR-094-2023-04-26-20180640170	26/04/2023
MERABTENE	Chaabane	27/02/1972	Akbou		CAR-075-2019-10-05-20140383458	05/10/2019
CHEBALLAH	Salim	30/07/1998	Boghni	Algerie	CAR-075-2024-03-14-20190679347	14/03/2024
DJAOUZI	Juba	30/09/1999	Tizi-Ouzou	Algerie	CAR-075-2024-03-22-20190676883	22/03/2024
OUGUEMAT	Mohamed	09/04/1995	Timizart	Algerie	CAR-092-2023-06-29-20180639108	29/06/2023
TALL	Papa	30/12/1993	Mboro	Senegal	CAR-091-2023-01-16-20180593479	16/01/2023
DIEYE	Mohamoudou	26/05/1977	Silvi Thiambe	Senegal	CAR-093-2023-08-08-20180648542	08/08/2023